

Cercle Condorcet de Paris La Lettre

<http://cercle-condorcet-de-paris.org>

lettre n°47- 48 février 2020

Édito

Aux débats, citoyens!

Cette lettre rend compte de nos réflexions et débats, au cours de l'année 2019, dont un remue-méninges sur la démocratie et un autre sur le grand débat national.

Elle témoigne de nos interrogations et recherches d'analyses pertinentes sur des sujets divers : l'Europe et sa démocratie (Pierre Vimont, ambassadeur de France), l'Europe à l'Est (Hongrie, PE-CO, Eurasie et Russie) avec Jean Pierre Pagé et Julien Vercueil, La République en France et ses histoires, depuis les origines, dès avant la révolution, avec Jacques de Saint Victor et Thomas Branthôme. Nous avons aussi évoqué, avec Philippe Chalmin, la

malédiction ou la chance des matières premières, dont l'appropriation et les marchés sont l'objet de concurrence et parfois de conflits.

Cette diversité des questions marque la complexité des incertitudes sur lesquelles nous vivons : que ce soit sur l'idée démocratique, les forces et faiblesses des nations, la République, sur ce qu'il surnage de l'espoir européen comme horizon de nos nations, après le Brexit, sur les fractures françaises, observées par Jérôme Fourquet dans son Archipel français.

Il était intéressant dans ce cadre de comprendre comment une famille d'immigrés algériens avait réussi à devenir citoyenne, française, non sans quelques déchirements. Ce fut la France des Belhoumi de Stéphane Beaud, dont les parcours contrastés rendent compte des difficultés pour les immigrés d'au delà de la Méditerranée de prendre racine en France. Cela tient en partie aux différences culturelles qui attisent des peurs dans lesquelles certains s'enferment, comme en témoigne le voile des musulmanes.

Michel Cabirol propose des moyens de donner aux jeunes de meilleures chances au départ de leur vie, un moment clé pour réduire les inégalités.

Nous rendons enfin hommage à Guy Raffi qui fut président du Cercle.

Bernard Wolfer, Président

Sommaire

Édito

par Bernard Wolfer p.1

Remue-méninges mars et septembre 2019

par les membres du Cercle p.2

Plénière du 21 mars 2019

Le tableau de bord PECO et Eurasie

par Jean-Pierre Pagé p.5

Plénière du 21 février 2019

Nation, Peuple, Démocratie. La voie hongroise.

par Georges Karolyi p.7

Plénière du 20 juin 2019

L'Europe après les élections européennes.

par Pierre Vimont p.9

Plénière du 3 avril 2019

Une Histoire de la République en France.

par J. de Saint-Victor et T. Branthme p.12

Plénière du 10 septembre 2019

L'Archipel français

par Jérôme Fourquet p.14

Plénière du 12 novembre 2019

La France des Belhoumi

par Stéphane Beaud p.16

Plénière du 17 octobre 2019

Les matières premières

par Philippe Chalmin p.22

Points de vue : R. Bistolfi et M. Cabirol p.18 et

20 *Hommage à Guy Raffi* par B. Wolfer p. 24 :

REMUE-MÉNINGES À CONDORCET

Membres du Cercle Condorcet de Paris¹

- De la démocratie en Europe, pour aller vers une Société plus juste...

Sans avoir prévu la crise de gilets jaunes, nous nous interrogeons dans le premier remue-méninges sur la capacité de nos démocraties, en particulier en France, à prendre en compte les aspirations et besoins des citoyens. La fin des idéologies qui ont animé le XX^{ème} siècle laisse nombre de citoyens sans repères, d'autant plus qu'ils sont conduits dans des modes de vie et de relations de plus en plus individualistes, en particulier par la dépendance aux modes de consommation.

Deux interventions liminaires par les signataires de cette synthèse (Jean-Claude Henrard et Bernard Wolfer), ont permis d'engager le débat. En voici les principaux éléments.

Le capitalisme financier, avec celui des très grandes entreprises multinationales, tend de plus en plus à déterminer les orientations à venir du monde, laissant peu de pouvoirs aux citoyens, à leurs représentants. Et sauf à de rares occasions, ces grands pouvoirs capitalistes ne rendent pas de compte, sauf à leurs grands actionnaires. Il a été dit que la démocratie, telle que pratiquée, pouvait ne plus répondre aux aspirations des peuples et encourager le recours à des « populismes », aux natures parfois bien différentes. Dans ces conditions l'Europe peut apparaître comme n'apportant plus un supplément de sécurité, d'autant qu'elle n'a toujours pas de vrai contenu politique, ni de « tête » qui la dirige (Jean-Loup Motchane).

¹- Le Cercle Condorcet de Paris organise régulièrement des remue-méninges, séances où la parole est libre sur un sujet choisi en commun. Cette année, nous en avons réalisé deux. Un premier, en septembre 2018, sur la démocratie en Europe et ses crises, en vue de dégager les thématiques possibles de notre colloque biennal. Le second, en mars 2019, sur la crise des gilets jaunes et ce qu'elle révèle de l'état de notre société. Les réunions "remue-méninges" sont des réunions de notre Cercle consacrées aux débats entre membres, à la différence des autres réunions plénières qui accueillent un ou des intervenants.

De nombreuses questions ont été abordées et débattues ce soir-là. Peut-on recréer des utopies à réalisations concrètes ? Ou développer des utopies « interstitielles » (Olin Wright). Le Revenu universel en pourrait être une. On pensait encore au début des années 80 que la société moderne permettait une libération du temps, elle se caractérise aujourd'hui par un chômage important, des sous-emplois cachés, une précarité en hausse. Du temps libre on est passé à du temps en déshérence. Les mouvements politiques et sociaux ont perdu leur capacité à engendrer l'avenir, sans doute parce que les idéologies classiques se sont effondrées. De la tyrannie de la majorité (Tocqueville) on semble être passé à des tyrannies des minorités. Peut-on revoir des « classes populaires » assemblées alors qu'elles semblent dispersées ? Le populisme est devenu un concept ambivalent et une discussion entre nous (notamment sur Chantal Mouffe) a montré les difficultés à le saisir sans l'instrumentaliser, en termes politiques, comme en projet. Repoussoir ou espoir ? Le libéralisme politique comme la social-démocratie sont en crise, dans leurs expressions démocratiques, et le populisme pourrait être leur maladie sénile, à l'un comme à l'autre, le peuple ne se réduisant pas à une entité simple.

Le capitalisme est aujourd'hui celui des grandes entreprises multinationales ou des financiers. Susan Georges cite une étude (Vitali et al, 2011) montrant que le pouvoir des grandes entreprises multinationales (par le global corporate power) leur permet par leur système de réseaux et de prises d'intérêts, de commander à plus de 40 000 entreprises. L'influence de ces grands groupes s'impose également souvent aux Etats sans que ceux-ci, ni leurs peuples puissent leur faire rendre des comptes et, pire, ils obtiennent d'eux ce qui favorise leurs intérêts et leur développement (nous le savons pour les GAFAs mais ils sont loin d'être les seuls).

Les peuples seraient-ils désarmés ? Il semble que non, de nombreux mouvements populaires expriment aujourd'hui les insatisfactions, les oppositions, les colères. Mais on peut observer aussi,

comme Albert O. Hirschman, les pratiques « d'Exit, Voice and Loyalty », c'est à dire ceux qui approuvent, ceux qui manifestent contre et ceux qui s'abstiennent : face à des pouvoirs hors du champ démocratique, ce peut-être une façon d'exister et de s'exprimer dans l'attente de solutions économiques ou politiques non encore élaborées.

La question démocratique est manifestement en jeu. Qui peut décider, et qui peut espérer avoir assez de pouvoir représentant les intérêts du plus grand nombre pour proposer autre chose que ce que proposent les pouvoirs économiques. Le communisme a failli, la social-démocratie s'est en partie fondue dans le jeu des contraintes économiques au risque de raboter le social. La démocratie pourra-t-elle conduire des transitions écologiques contre les intérêts d'un grand nombre ? Rien ne semble si simple. Marcel Mazoyer rappela utilement qu'il existe une insécurité alimentaire touchant près de 3 milliards de personnes dont les premières victimes sont les paysans eux-mêmes. La libéralisation économique n'est pas étrangère à cette situation qui conduit à l'abondance pour une majorité, à la crise agricole et alimentaire pour une grande minorité.

Pourrait-on imaginer une autre « gouvernance » mondiale pour réduire ces inégalités ?

De cette séance nous avons conclu qu'il serait utile de travailler sur un projet commun autour de la question de la démocratie en Europe, et de sa capacité à construire d'autres façons de conduire à une société plus égalitaire, plus responsable, plus durable. Être une puissance modèle comme on a pu l'espérer parfois.

• Remue-méninges sur le grand débat national

Dans une introduction, nous nous interrogeons ainsi.

En amont du mouvement des « gilets jaunes », nous avons débattu sur la question de la démocratie, nous interrogeant sur la capacité des formes de démocratie actuelles à répondre aux grands enjeux planétaires. Nous disions que la démocratie est aujourd'hui devenue contestable pour certains, alors que nous pensions qu'elle était désirée et recherchée par tous les humains. Les procédures démocratiques

peuvent-elles décider du bien commun quand tant d'intérêts particuliers, dont certains très puissants, s'y opposent ? Ce qui paraît impensable doit être examiné : la démocratie est-elle toujours le fondement nécessaire de nos sociétés ? À quelles conditions, avec quels affrontements peut-elle renouer avec une dimension progressiste, égalitaire sur le plan social et libérale pour les choix de vie individuels ?

Le mouvement des « gilets jaunes » a mis en évidence la perte de confiance dans la démocratie représentative. Il met en cause les « élites » gouvernantes et revendique le droit des citoyens à faire directement la loi ou à révoquer leurs élus « insatisfaisants », demandant le recours à des référendums d'initiative citoyenne.

Comme dans la société globale, notre débat apporta des contributions diverses et parfois opposées. Pour certains, nous vivions une crise profonde, pour d'autres non. Certains y voyait même l'amorce d'une crise institutionnelle, appelant à revoir nos pratiques démocratiques en réservant plus de place à la démocratie participative, locale. Allant plus loin, d'autres pensaient à une VIème République qui rétablirait une société plus horizontale, moins « monarchique ». Que les « gilets jaunes » aient souvent demandé la démission du Président indiquait à tout le moins qu'il n'était pas « leur » président et en souhaitant des référendums, ils aspiraient à une démocratie plus directe.

Ils voulaient la mort de ce « roi » et construire autre chose, bien que cela resta flou et souvent ambigu. Une volonté de changement de modèle politique, d'alternative s'est cependant exprimée. Certains ont estimé que ce mouvement marquait la limite, voire la fin, d'un régime présidentiel étouffant avec le passage du septennat au quinquennat et la succession de l'élection du Président par celle de l'Assemblée nationale, donc de « son » parlement.

Tous, ou presque, s'accordaient pour dire que notre république présidentielle écrase la démocratie et renforce des pouvoirs technocratiques ou économistes. D'une certaine façon, les « gilets jaunes » s'insurgent contre l'idée qu'il n'aurait pas d'alternative : ils voudraient en créer.

Il a été souligné par certains que face à la colère des « gilets jaunes », ils ne comprenaient pas l'hostilité qu'ils inspiraient à ceux qui cherchaient à les réduire à un petit mouvement en constante perte de vitesse.

REMUE-MÉNINGES

D'aucuns ont estimé que cette France des « gilets jaunes » ne représentait pas la France globale, mais une simple partie et qu'ils ne pouvaient s'ériger en meneurs d'une révolte globale. Certains ont voulu réduire l'émergence brutale de ce mouvement à la maladresse du gouvernement ou de Bercy, rappelant la limitation de la vitesse à 80km/h, la baisse de l'APL, la hausse de la CSG, l'injustice fiscale liée à la suppression de l'ISF et à l'instauration d'une flat tax. Pour d'autres enfin, une colère de « petits blancs » même, d'exclus de la société globale. Mais comment caractériser ainsi ce mouvement après que, plus de dix milliards débloqués le 10 décembre 2018, celui-ci a continué ?

Il a été souligné par plusieurs combien ces « gilets jaunes » représentaient une France perdant l'espoir de s'en sortir par le haut. Ils sont aussi, pour partie, ceux qui sont à l'écart de la société de culture dont nous parlait Michel Guerrin en décembre. Le vote M. Le Pen a été rapproché de ceux qui sont touchés par le chômage, sont en situation de précarité, même s'ils ne sont pas nécessairement les plus pauvres. Les regroupements en ronds-points ont constitué des moments de débats, de fraternité. Sans doute les « gilets jaunes » y trouvaient-ils la part de dignité dont ils se sentent privés dans notre société. De ce point de vue, au moins, ce mouvement ne peut être rejeté d'un revers de manche : cette dignité revendiquée a contribué aussi, en plus du soutien par procuration à certaines de leurs revendications par une majorité de français, à la sympathie qui leur a été portée, même lorsque certaines violences (mais pas toutes) se sont manifestées.

La crise des « gilets jaunes » est aussi une crise de consommateurs : de ceux qui voudraient améliorer leurs conditions, mais n'y parviennent pas. La question du pouvoir d'achat a été au cœur de la colère. Problèmes de logement, de transport, d'autant que de plus en plus de contraintes, de normes, s'imposent à eux (essence, contrôles techniques, économie d'énergie, etc.). Obligés d'être économes sans avoir une pleine capacité à dépenser : d'où l'opposition entre fin du monde et fin du mois.

Nous avons bien sûr tenté de réfléchir à quelques solutions. Sans pouvoir approfondir. Comment

recréer de l'espoir en une vie meilleure ? C'est la question majeure. Sans doute serait-il bien d'accorder une plus grande place à ce qu'il convient d'appeler une « intelligence collective », c'est à dire à des modes de délibérations et de participations plus fréquents sur les orientations politiques et économiques. Ne pas se limiter à des rendez-vous tous les cinq ans. Mais on ne peut les remplacer par des référendums. Associer représentation et participation ? Sans doute. La faiblesse des partis, y compris celui de la majorité, que l'on peut nommer sans crainte, de circonstance, empêche les citoyens de participer à l'élaboration de programmes, de projets, comme par le passé.

Nous avons également débattu de l'organisation de la vie sociale, de l'urbanisation qui éclate et distancie les rapports sociaux. La « mise en société » résultant de nouvelles stratifications géographiques, de l'individualisation des comportements et des modes de consommation, de la distribution inégale du capital économique, social et culturel, rend difficile tout changement. Il ne dépend pas de mesures ponctuelles ou de circonstances. Mais de changement plus profond, à long terme, où la notion de développement soutenable pourrait prendre place. Des domaines que les citoyens devraient se réapproprier.

Enfin, nous avons convenu, cette fois sans contestation, que la question majeure restait celle de l'égalité, pas seulement formelle, mais réelle. Ce qui passe notamment par la construction d'une certaine justice fiscale et sociale. Ce n'est peut-être pas simple, car à tous les niveaux des intérêts particuliers peuvent s'opposer (retraites, impôts, héritages, etc.). Il nous semble que nous pourrions travailler sur cette question, en allant au-delà des apparences.

Jean-Claude Henrard
et Bernard Wolfer

PS : Plusieurs écrits par des membres du Cercle portent sur cette crise. J.C. Henrard : « Pourquoi la révolte des gilets jaunes ? - Contribution au grand débat » - Robert Bistolfi « Ce que dit la popularité des gilets jaunes » - in rubrique politique du site. Bernard Wolfer « Les damnés du territoire » - février-mai 2019 : in Lettre du Cercle, sur le site, et dans la revue de la Fondation Jean-Jaurès.

L'exposé de Jean-Pierre Pagé

Le Tableau de Bord est une aventure qui a commencé en 1992, destinée à faire connaître ce que l'on a appelé « l'Europe de l'Est » à la suite de la « Chute du Mur de Berlin ». Elle s'est poursuivie jusqu'à maintenant grâce à la disponibilité et l'abnégation d'une équipe formidable de rédacteurs pratiquant une sorte d'apostolat.

Le dernier Tableau de Bord de l'Europe Centrale et Orientale et de l'Eurasie dont la rédaction s'est achevée en juin 2018 est en cours de publication par l'INALCO qui a pris la suite du CERI Sciences-Po en la matière.

Au commencement, il n'y avait presque rien : une équipe d'étudiants passionnés par le sujet. Peu à peu, l'équipe s'est professionnalisée. Plusieurs des auteurs présents à l'origine sont toujours là. Le champ couvert par le Tableau de Bord a lui-même évolué : si, au début, il a été consacré essentiellement aux pays de l'Europe centrale au sens large comprenant la Bulgarie et la Roumanie, ainsi qu'à la Russie, il a été élargi aux Pays Baltes, ceci justifiant son nom de Tableau de Bord de l'Europe centrale et orientale. A partir de 2010, il a connu une nouvelle extension au prix d'un dédoublement en deux volumes pour couvrir tous les pays de l'ex URSS et, notamment toutes ses composantes asiatiques, ce qui a justifié l'appellation de Tableau de Bord de l'Europe centrale et orientale et de l'Eurasie. Enfin, il traite, bien évidemment, des pays de l'Europe du Sud-Est, regroupés sous le vocable de « Balkans Occidentaux ».

Le Tableau de Bord a connu plusieurs époques : le balbutiement initial lors du passage à l'économie de marché, l'apprentissage de celle-ci, la crise des années 2008 à 2010, une période euphorique consécutive à cette crise qui a vu les économies des

pays considérés afficher des résultats remarquables, tant en matière de croissance que d'équilibre des finances publiques.

• Des fonds structurels financés par l'Europe

A cet égard, il convient de souligner le rôle fondamental qu'ont exercé et exercent encore les « fonds structurels » financés par l'Europe de l'Ouest, sous l'égide de la Commission Européenne. Ces fonds qui sont dévolus aux pays qui ont intégré l'Union Européenne auront exercé une influence considérable dans la reconversion et le développement des pays de l'Europe de l'Est, notamment dans le domaine des infrastructures. On constate que, notamment dans le groupe de Visegrad (comprenant la Pologne, la Hongrie, la République Tchèque et la Slovaquie), ces pays se sont transformés, même si cela a touché différemment les villes et les milieux ruraux, comme tel est le cas de façon frappante en Pologne, au point de créer de véritables inégalités dans ce pays avec des conséquences notables sur les équilibres politiques.

Et il ne faut pas s'étonner si l'on constate, aujourd'hui, que les mêmes pays, connaissent les prémices d'un essoufflement. S'ils appliquent toujours, dans l'ensemble, des politiques économiques conformes aux instructions données par la Commission Européenne, notamment en matière de finances publiques – ils respectent plus scrupuleusement que les pays de l'Europe de l'Ouest les normes concernant les déficits publics -, ils connaissent d'autres types de difficultés.

Alors que leurs économies se sont caractérisées pendant très longtemps, par un chômage très élevé, aujourd'hui, ils affichent des taux très réduits en la matière, à tel point que l'on peut parler d'une pénurie de main d'œuvre. Cela résulte d'un phénomène pervers : l'attrance qu'exerce sur leurs populations actives les pays limitrophes de l'Europe de l'Ouest dont les activités sont très développées, principalement en Allemagne, et absorbent des quantités considérables de main d'œuvre à des taux

1- Jean-Pierre Pagé, ex Coprésident du Cercle Condorcet de Paris est Consultant au CERI - Sciences Po où il dirige le Tableau de bord de l'Asie centrale et orientale et de l'Eurasie.

2- Julien Vercueil est professeur des Universités et directeur de la filière commerce de l'Inalco

de rémunération très attractifs. En Hongrie, cela conduit même à un double mouvement démographique : l'exode d'une partie importante de sa population active, attirée par les salaires, élevés par comparaison pour les populations de ce pays, pratiqués à l'Ouest (principalement en Allemagne), est compensé par l'arrivée de travailleurs plus pauvres, provenant plus particulièrement de Roumanie. On assiste donc à une sorte de transfert de population originaire de la partie la plus orientale de l'Europe (Roumanie, Bulgarie, Ukraine) vers les pays plus avancés du Groupe de Visegrad, venant compenser les départs de populations actives de ceux-ci, essentiellement vers l'Allemagne.

- Une transformation remarquable

En conclusion, on peut affirmer qu'une transformation remarquable des pays de l'Europe de l'Est s'est produite. Elle n'est pas encore achevée et reste en cours. Elle est, d'une certaine manière, plus avancée en matière économique où la « transition » peut être considérée comme quasiment terminée que dans le domaine politique où, dans tous ces pays, se produit une recherche de voies stabilisées et s'expérimentent, sur le vif, des formes qui prennent encore des aspects chaotiques. Cela vaut pour tous les pays du Groupe de Visegrad avec des formes différentes caractérisées par un foisonnement de comportements mélangeant le politique et la pratique des « affaires » en République Tchèque et en Slovaquie et l'économie que l'on a qualifiée d'« illibérale » en Hongrie. La Bulgarie et la Roumanie, pour leurs parts, malgré des croissances apparemment impressionnantes au cours du passé récent, peinent à se débarrasser de pratiques maffieuses héritées des anciens systèmes.

Dans ce panorama, les Pays Baltes méritent une place à part en raison de la rapidité de la transformation de leurs économies qui leur a valu d'être intégrées très tôt dans l'Union Européenne, dans laquelle ils sont désormais solidement implantés depuis une quinzaine d'années déjà, malgré le handicap que pouvait représenter leur appartenance à l'ex URSS (contrairement aux pays de l'Europe Centrale). Ceci n'a pas été réalisé sans mal et au prix de thérapies de choc au début qu'ils ont payées sur le plan social. Aujourd'hui,

confortablement installés dans l'Union Européenne, après ce que l'on peut considérer comme une véritable purge, ces pays se préoccupent davantage du bien-être de leurs populations.

Bien entendu, ce qui vient d'être dit ne concerne pas certaines anciennes parties de l'URSS, comme l'Ukraine, bien sûr, mais aussi la Biélorussie et la Moldavie, qui peinent à suivre le mouvement et restent dans une situation difficile, à la traîne des autres pays de l'Europe de l'Est.

L'exposé de Julien Vercueil

L'exposé de Julien Vercueil porte sur les douze pays de l'Eurasie, ce qui couvre la Russie et les anciens pays de l'URSS maintenant indépendants par rapport à la Russie (cela concerne les Pays Baltes, l'Ukraine, la Moldavie, la Biélorussie, l'Arménie, la Géorgie, l'Azerbaïdjan et plusieurs républiques de l'Asie Centrale, soit, en tout, douze pays).

L'on observe un énorme contraste avec les pays de l'Europe Centrale : le rapport à l'Europe y est beaucoup plus complexe, distant selon les pays, et forcément différent. Ils ont connu une large période d'acclimatement à leur nouvelle situation entraînant d'abord une réduction de leur niveau de vie, suivie d'un retour difficile à la croissance. Un facteur commun : la présence de la Chine, très prégnante.

L'exposé porte d'abord sur la Russie. La Russie a exercé pendant les années 2010 le rôle de métronome régional à travers un processus de reconstitution d'une union douanière en vue de recréer un espace commun avec, en ligne de mire, un « modèle commun ».

- La Russie

Aujourd'hui, un certain nombre de monnaies sont plus stables que le rouble. C'est que la Russie a subi, elle-même, une véritable crise économique et sociale (dont le poids a été supporté par la population qui a subi une diminution de 15 à 20% de son pouvoir d'achat).

La dévaluation du rouble a donné une marge de manœuvre aux entreprises russes à quoi s'est ajoutée la reprise très importante du prix pétrole.

A partir de 2017, la demande russe a cessé de chuter et la consommation a redémarré. La croissance a repris et la conjoncture en Russie est meilleure qu'au cours des années 2009-2010. Malgré cela, la Russie ne parvient pas à rattraper son retard.

C'est que la politique économique du Gouvernement ne parvient pas à accompagner le mouvement et reste trop polarisée vers la lutte contre l'inflation ? Cette politique a, certes, permis de rapprocher les taux d'inflation de ceux que l'on observe en Europe, mais elle n'a pas apporté le soutien à l'activité économique qui aurait été nécessaire pour stimuler la croissance qui continue à se traîner à des niveaux trop faibles.

La Russie se présente aujourd'hui comme un pays caractérisé par un déclin démographique avec une diminution du nombre des actifs et un appareil productif dont la modernisation pâtit d'un niveau insuffisant de l'investissement et de progrès de

productivité trop faibles.

Actuellement, son potentiel de croissance reste beaucoup plus faible qu'au cours des années 2000 et l'objectif du Président Poutine de doubler le taux de croissance semble hors d'atteinte.

Quelques mots pour terminer : force est de constater que le développement de l'Union Economique Eurasiatique qui constitue le grand projet pour la zone reste entravé par le fait que les règles qui la sous-tendaient n'ont pas été réellement appliquées. On assiste, au contraire, à de petites guerres commerciales à l'intérieur de l'Union.

Jean-Pierre Pagé

Cet exposé a été suivi d'un débat fort intéressant et complémentaire entre nos invités et les membres du Cercle que vous pouvez écouter sur notre site à l'adresse <http://cercle-condorcet-de-paris.org>.

Plénière du 21 février 2019

NATION, PEUPLE ET DÉMOCRATIE : LA VOIE HONGROISE

Georges Karolyi¹

La Hongrie a été l'un des premiers pays dit de l'Est à ouvrir ses frontières (au printemps 1989) et l'un des pays qui s'est le plus naturellement associé, en 1991, à l'Europe. Elle a adhéré à l'UE en 2004 mais, depuis quelques années, ce pays manifeste dans ses élections et dans ses gouvernements une volonté de développer un « modèle hongrois » de démocratie, mêlant nationalisme et populisme, continuant sa participation à l'UE mais critiquant la supposée volonté de celle-ci d'imposer ses choix contre la nation, renforçant dans le même temps un pouvoir central contre les institutions de séparation des pouvoirs.

La crise migratoire a mis en évidence cette position particulière, la Hongrie refusant le passage des migrants et la politique des quotas de l'UE. Certains appellent cela « démocratie illibérale », en premier lieu, son premier ministre Victor Orban. Son appartenance au groupe de Visegrad a-t-elle une signification particulière de défense d'intérêts communs ou exprime-t-elle une position spéciale, libérale en économie, nationaliste en politique, au

sein de l'Europe ? Le parlement européen a déclenché l'article 7 critiquant les atteintes à l'état de droit, dans les domaines de la justice, de la liberté de la presse et aussi des droits de l'homme.

Au cours de cette plénière du Cercle, Georges Karolyi, Ambassadeur de Hongrie en France, a accepté de nous répondre . Cette synthèse mêle toutefois ses propos avec quelques notations personnelles.

- Un gouvernement démocratique ?

Dans un court exposé liminaire, l'Ambassadeur de Hongrie nous a expliqué que la Hongrie avait un système de gouvernement démocratique, légitimé par des élections périodiques, et remplissant les critères de l'Union Européenne, notamment en matière de séparation des pouvoirs. L'idée que la démocratie « illibérale » est associée à la destruction des grandes libertés publiques (presse, opinion, indépendance de la justice) est, selon lui, fausse.

La presse est libre, la justice indépendante et la liberté d'opinion garantie. Cependant, reprenant

¹- S.E. Georges Karolyi est ambassadeur de Hongrie en France

l'expression, française, qui veut que la liberté s'arrête là où celle des autres est atteinte, il estime que la Hongrie lutte avec justesse contre la concurrence sauvage. Ainsi, a-t-il fallu que l'Etat intervienne pour limiter certains excès du « libéralisme » économique, rappelant que ce sont des gouvernements socialistes qui ont imposé la retraite par capitalisation, à laquelle le gouvernement Orban a mis fin en revenant à une retraite par répartition, 80% des cotisants le souhaitant. Les hongrois avaient aussi beaucoup souffert d'endettements pris en francs suisses jusqu'en 2008.

La Hongrie reste cependant un pays très ouvert à l'économie de marché et cherche à attirer les investisseurs. La loi assouplissant le droit du travail et permettant de payer les heures supplémentaires en « différé » apparaît comme un appel aux investisseurs, notamment allemands, à continuer en Hongrie, mais selon Georges Karolyi, elle doit surtout aider les travailleurs hongrois à gagner plus.

- La question migratoire

Ce dernier n'a cependant pas répondu à nos questions sur l'émigration de nombreux jeunes hongrois, fuyant sans doute faibles salaires et perspectives.

Selon lui, l'un des objectifs de la politique actuelle est de donner la priorité aux travailleurs nationaux, quitte, vu le manque de main d'œuvre et les salaires faibles, à augmenter le temps de travail, mais il n'est pas question de favoriser l'apport d'étrangers. C'est un choix de société nous a-t-il dit. Les frontières sont ouvertes, mais elles ne doivent pas laisser rentrer des migrants.

Georges Karolyi a beaucoup insisté sur « l'invasion » de migrants économiques d'Afrique, laquelle ne devrait pas faiblir dans les années à venir. Il a un peu évité le sujet des migrants fuyant les guerres du Moyen Orient, sujet principal de la crise de 2015/2016. La religion musulmane de beaucoup d'entre eux apparaît en effet pouvoir déstabiliser un pays qui a résisté aux invasions ottomanes et qui revendique aujourd'hui un destin chrétien.

L'Union Européenne est d'ailleurs accusée d'avoir voulu imposer aux Etats des quota d'immigrés. La Hongrie a refusé. Il faut convenir que la Hongrie était devenue un lieu de passage important des migrants vers l'Allemagne. Pour autant, sa position a été

maximaliste : aucun réfugié, et l'un d'entre eux est même emprisonné pour terrorisme alors qu'il rejoignait sa famille en Allemagne. On peut certes comprendre la position hongroise sur le faible soutien de l'UE à l'accueil des réfugiés, notamment envers les pays traversés (l'Italie et la Grèce et quelques autres pays Balkans sont dans cette situation), mais celle-ci apparaît surtout comme une protection de la nation et de son identité magyare.

Cette politique nationale a été justifiée dans le recours à une politique nataliste (relancer la natalité hongroise) dans un moment où la fécondité s'effondre, pour favoriser les familles, favoriser « l'élevage » des enfants par les mères, interdire les mariages ou unions entre personnes d'un même sexe. C'est au nom de valeurs hongroises et plus spécifiquement chrétiennes que cette politique est mise en œuvre. Georges Karolyi nous a indiqué que des consultations populaires avaient été organisées à ce sujet, par votation via courrier prépayé. De même une votation a montré un net rejet des migrants. Mais est-ce un moyen démocratique, s'il n'y a pas de débat ? N'est-ce pas utiliser la peur pour gouverner ?

- Des libertés

Sur la liberté de la presse, Georges Karolyi a déclaré que la « majorité » des moyens d'expression étaient d'opposition. Il a cependant omis de préciser que le gouvernement, les administrations, etc., refusaient d'informer les organes de presse d'opposition, au prétexte « qu'ils ne donnent que de fausses informations. » De plus, la majorité des organes de presse a été progressivement reprise par des proches de Monsieur Orban depuis 2010. Difficile d'affirmer alors qu'ils appartiennent à l'opposition.

Sur le cas de l'université Soros et de la liberté d'enseigner, Georges Karolyi nous a affirmé que celle-ci n'était pas interdite au sens réel du mot, mais qu'elle ne pouvait justifier pouvoir délivrer un diplôme reconnu et qu'elle n'existait donc pas vraiment. Or un décret de 2018 a spécifié qu'un diplôme étranger ne pouvait être reconnu par la Hongrie s'il était délivré par une université d'un Etat étranger, disposition semble-t-il créée ad hominem pour Soros. La défense du « public » est alors précieuse. On sait aussi que les études sur le genre ont été interdites. Ce qui n'empêche pas la Hongrie d'inviter avec des bourses des étudiants étrangers en

plus grand nombre.

Enfin, il a été discuté de la position hongroise sur l'extermination des juifs en 1944 : Monsieur Orban n'a pas reconnu la responsabilité de l'Etat hongrois comme l'a fait Jacques Chirac en France, reportant cette responsabilité sur le gouvernement de l'époque, même si, il faut le dire, la France a mis longtemps à le faire. Georges. Karolyi a développé un discours argumenté mais essentiellement formel sur le respect global des règles démocratiques en Hongrie, appuyant une volonté nationaliste. Une défense et illustration « douce » de la démocratie dite « illibérale ». Il a également insisté sur le besoin d'un état protecteur. Selon lui, l'opinion hongroise est favorable à un « nationalisme » bien compris, reposant sur des « valeurs », une idéologie clairement conservatrice fondée sur une identité « magyare », refusant l'immigration.

Ce nationalisme seul pourrait renforcer l'Europe, une Europe des nations fortes, selon Georges Karolyi. Le groupe de Visegrad (Hongrie, Pologne, Tchéquie, Slovaquie) constitue un appui, tout comme les positions italiennes ou autrichiennes actuelles. Un peu comme le faisait l'Empire Romain Germanique. Serait-ce une nostalgie nécessaire ?

On peut certes comprendre qu'un pays central en Europe, qui a connu de nombreuses invasions et occupations, mais qui a été aussi l'un des cœurs d'empires, cherche à reconstruire une identité propre dans une Europe aux tendances uniformisantes. Mais cela ne risque-t-il pas de contribuer à un exode encore plus important ? Est-ce le meilleur rôle à jouer ?

Synthèse par Bernard Wolfer

Plénière du 20 juin 2019

L'EUROPE APRÈS LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Pierre Vimont¹

Plus de quarante ans après la consécration de l'élection des membres du Parlement Européen au Suffrage Universel, l'institution la plus « démocratique » de l'Union Européenne n'a cessé de monter en puissance et l'élection de ses députés est un moment fort où les citoyens de l'Europe ont l'occasion de s'exprimer. Pourtant, force est de constater un désenchantement plus ou moins fort devant ce qu'est devenue l'Union Européenne. Beaucoup s'accordent sur la nécessité de repenser la construction européenne mais pas sur les modalités. Dans de nombreux discours en effet transparait encore la crainte de voir l'Union Européenne prendre des mesures que les citoyens, voire les peuples, ne semblent pas ou peu maîtriser. Certains sont en passe de prononcer un divorce (le Brexit), d'autres se replient sur le cadre national, enfin quelques-uns croient encore en l'idée d'une Europe qui, avec davantage de prérogatives, serait en mesure de proposer un avenir meilleur aux citoyens européens.

Pierre Vimont nous a proposé de faire un état des lieux en prenant du recul, sans brosser ce qui serait une caricature pessimiste ni céder à une vision trop optimiste. En voici les grandes lignes. Le résultat des dernières élections européennes est riche d'enseignements.

Les dernières élections européennes ont abouti à une dispersion des voix au-delà des deux grandes formations habituelles. L'extrême droite a amélioré ses scores, sauf aux Pays-Bas et au Danemark, mais sans connaître la percée redoutée, et les écologistes ont progressé. On peut y voir une représentation élargie des citoyens européens malgré la faible participation, à peine plus de 50%, la Slovaquie avec 18% se montrant la moins intéressée. Les groupes nationalistes de certains pays (Italie, Pologne, Hongrie) ont gagné une forte représentation, mais les deux derniers restent clairement « européens », au moins par intérêt. Paradoxalement, cette diversité, qui se retrouve aussi au niveau des gouvernements, contribue à un espace public et politique plus ouvert qui n'existait guère auparavant.

• Les « réalités difficiles »

L'agenda politique sera marqué par quatre axes majeurs :

- 1- la défense et la sécurité, y compris les questions d'immigration ;
- 2- la croissance économique, les finances et le budget et donc les politiques communes ;
- 3- l'environnement et le changement climatique ;
- 4- les affaires internationales.

¹- Pierre Vimont est Ambassadeur de France

Sur ces sujets, de nombreux désaccords existent : sur la Politique Agricole Commune (PAC), les fonds structurels et de cohésion, les perspectives financières etc. Or ce sont les seules politiques communes, et elles sont de plus en plus objets de divergences sur leur intérêt et leurs usages.

Sur la défense et la sécurité, la position nouvelle des Etats-Unis sur l'OTAN renvoie l'UE à ses propres divisions sur son rôle de puissance, sa capacité à construire une autonomie stratégique et à reconstituer une industrie de défense, alors même que les anglais, principaux alliés dans ce domaine, s'en vont. L'Europe ne paraît plus, ou pas encore, capable d'assurer la paix par elle-même face une menace russe réactivée, et à des pays proches des Balkans qui souhaitent étendre leur influence. La moitié de nos partenaires sont inquiets des menaces russes, ou de la Turquie et des pays comme l'Arabie Saoudite. Au Moyen-Orient, l'Europe ne pèse plus autant que par le passé dans les négociations face à une Russie qui y mène une politique active et des Etats-Unis qui cherchent à se désengager, de façon parfois illisible pour les européens. L'Europe assiste plus qu'elle ne participe aux événements.

La prospérité promise par la construction européenne n'est plus une certitude acquise. Les libertés de circulation et d'échange montrent des signes d'incohérences par des pratiques qui ont accru les concurrences et les divisions plutôt que la stabilité et la solidarité. La protection commune attendue par les européens n'est plus assurée par l'Europe, contribuant à des replis nationalistes, observés notamment dans les crises d'immigration et de demandes d'asiles. On constate une certaine remise en cause des valeurs démocratiques, avec un recul de l'indépendance de la justice, de la presse (Hongrie, Pologne) sans que l'Europe montre autre chose que son impuissance.

- Le paysage politique européen gagne en diversité

La traduction politique de ces «réalités difficiles» se manifeste par des appartenances plus divisées : trois grands groupes, avec leurs nuances internes.

On trouve en premier lieu une famille nationaliste, elle-même partagée entre chrétiens traditionalistes, citoyens anti-immigration, anti-Europe (dont les anglais « Brexiters »), une droite légitimiste, contre la « morale permissive » des sociétés libérales. Au sein du Parlement, ces deux groupes ne se retrouvent pas ensemble, et même sur l'immigration, ils n'ont ni les mêmes problèmes ni les mêmes solutions. Un deuxième groupe, le groupe centriste, accueille des néolibéraux ou des ordo-libéraux, pro-OTAN, qui sont aussi des orphelins du Brexit, car ils composaient souvent avec les anglais. Enfin, un troisième groupe veut réformer l'Union en construisant une Europe de la défense, en faveur donc d'une « Europe puissance » globale, soucieuse du climat et de l'environnement, et unie face aux tentatives bilatérales (face par exemple au projet chinois de Nouvelles routes de la soie). Ce groupe constitue une alliance certes hétéroclite, entre libéraux progressistes, socialistes et écologistes, avec leurs divergences, ne serait-ce que générationnelles, mais ouvre un espace politique nouveau. Certains pays intermédiaires, les pays du Nord, ou de l'Est, sont en faveur d'un élargissement, alors que les autres y sont réticents. Or, cette question est centrale mais reste masquée, par peur d'ouvrir des débats. La fluidité des alliances va s'accroître, marquant peut-être l'émergence d'un nouvel espace politique.

Le débat sur la construction européenne est devenu plus géopolitique que fonctionnel.

Dans ce paysage, l'un des enseignements est que le projet d'aller vers une Europe Fédérale ne semble plus de mise. La mise à disposition d'une plus grande part de souveraineté de chaque Etat au niveau de l'Union est aujourd'hui abandonnée. On le voit aux difficultés à renouveler certaines politiques européennes – la PAC étant la plus emblématique – mais aussi à en créer d'autres : Défense, énergie, etc. Le débat entre européens était fonctionnaliste jusqu'aux années 2000 ; il est devenu géopolitique et soumis aux influences extérieures, réduisant l'influence de l'Europe comme acteur à part entière. Devons-nous rattacher les pays des Balkans, ou les laisser aller aux vents des influences extérieures ? Abandonnés dans leurs difficultés intérieures par l'UE, certains se sont ainsi laissés attirer par la Chine (Grèce,

Italie, Portugal) dans leurs choix d'investissements. Les questions d'immigrations, ou même de simple circulation ont conduit à des débats internes sans issue : Schengen ne fonctionne plus, mais va-t-on vers un noyau dur, laissant des marges ouvertes ? L'immigration polonaise (plus de 700 000 personnes) au Royaume-Uni a alimenté la campagne du Brexit. En Pologne, ce sont les immigrés ukrainiens qui font débat. La faiblesse démographique de nombreux pays renforce les oppositions à l'UE (Italie, Pologne, Hongrie, etc.) et alimente une idéologie anti-immigrés de plus en plus partagée. Or, le problème n'est pas l'afflux de personnes d'Afrique ou du Moyen-Orient, mais la baisse de la natalité en Europe et les émigrations intra-européennes. En 2050, l'Italie pourrait avoir dix millions d'emplois non pourvus, alors que plus de 160 000 jeunes la quittent chaque année. D'Espagne et du Portugal partent encore de nombreux jeunes vers le Nord. Ce qui est ressenti comme un « grand remplacement » par certains n'est peut-être que la conséquence de cette crise démographique, alimentée par une perte de confiance en l'avenir, mais aussi la conséquence d'un marché unique qui ne fonctionne plus. Les résistances à l'idée de « plus d'Europe » se manifestent également ailleurs. Ainsi, dans le domaine de la justice, seuls vingt Etats se sont entendus pour mettre en place un Procureur européen. Quant à ce qui peut être reconnu comme un modèle économique et social européen, il est manifestement en crise. La concurrence fiscale, sociale, prend souvent le pas sur la coopération et la solidarité.

- Quelle direction prendre ?

Se dessine une voie pragmatique : développer des politiques en noyaux durs, selon les besoins et les préoccupations des pays. Ce serait le cas pour Schengen, mais que deviendrait la libre circulation ? L'initiative internationale (de Défense) ne doit-elle pas se faire avec la Grande Bretagne, bientôt hors de l'UE ? On irait alors vers une Europe en archipels, avec des politiques différenciées et des acteurs variables. Ce serait aussi une façon de régler la question des élargissements.

Par ailleurs, ce que pourrait faire de mieux la Commission, avec le Parlement, c'est de mettre davantage sur la table les questions économiques, sociales, de sécurité et d'environnement. Il s'agirait notamment de préciser ce qui relève de la

compétence nationale de ce qui relève d'un intérêt commun, à gérer au niveau européen. La Commission Européenne devrait promouvoir ces débats que les Etats ne souhaitent pas discuter spontanément à ce niveau.

La question des inégalités au sein de l'Europe demeure. Alors que la construction européenne, jusqu'aux élargissements, était de favoriser une convergence économique et sociale, on constate que les écarts s'accroissent entre Nord et Sud, entre Ouest et Est. Partout la coupure entre métropoles et les autres territoires s'exacerbe. La carte des résultats du référendum de 1992 témoignait déjà de ces oppositions, renforcées par l'ouverture à l'Est. Cela laisse l'impression que si beaucoup a été fait, on est aussi resté à moitié chemin en particulier sur le gouvernement économique.

Enfin, on peut espérer des contradictions entre politiques nationales et politiques européennes qu'elles alimentent un débat politique associant aussi les citoyens de l'Union. Et que de ce débat sortent des compromis nouveaux, des progrès. D'une certaine façon, les disputes parfois acres des dirigeants européens pourraient être la manifestation d'un débat politique comblant le déficit démocratique existant. Plus de politique, moins de gestion. La discussion a mis en évidence un certain nombre de difficultés actuelles auxquelles l'UE fait face. Pierre Vimont ne pense pas que le Brexit soit une chance pour l'Europe, car il va la déséquilibrer, encourager des pas de côté vers les Etats-Unis et ralentir la construction d'une Europe de la défense, dont le Royaume-Uni était l'un des grands acteurs. De plus, il règne en Europe une méfiance vis à vis de l'Allemagne dont l'orthodoxie monétaire et la réussite économique paraît bloquer les initiatives.

Cette méfiance entre les pays européens est instrumentalisée par les Etats-Unis, mais aussi par la Russie ou la Chine, qui possèdent les moyens d'intervenir dans nos politiques par le commerce, les investissements (Chine), ou l'énergie (Russie). Mais peut-être faut-il que les pays européens développent aussi une conscience d'eux-mêmes en tant qu'espace politique, économique et culturel ?

Synthèse par Aymeric Petetin
(avec Bernard Wolfer)

UNE HISTOIRE DE LA RÉPUBLIQUE EN FRANCE

Jacques de Saint-Victor¹ et Thomas Branthôme²

Jacques de Saint Victor¹ et Thomas Brantome² tous deux docteurs en droit de l'université Paris II, agissant de pair, ont réussi un pari difficile : mettre en œuvre l'idée d'une ancienne collègue de transformer progressivement le cours régulier d'histoire du droit des étudiants en première année de licence de l'université Paris VIII, réputée difficile et cosmopolite, en un enseignement innovant sur le discours républicain issu notamment de la Révolution française.

Cette aventure s'est achevée par l'écriture d'un livre imposant écrit conjointement, intitulé « Une histoire de la République en France ». C'est cet épisode qu'ils sont venus nous faire revivre au cours de cette réunion plénière.

Pour Thomas Brantome, il s'agissait plus particulièrement de compléter l'enseignement classique de l'Histoire du Droit de Clovis à l'ancien régime, quelque peu austère, au deuxième trimestre. L'Histoire de la Révolution et de la République étant consubstantiels, en ayant ce discours républicain et non pas uniquement un discours sur le multilatéralisme, en reconnectant l'idéal universaliste et révolutionnaire, l'essai a fonctionné, y compris pour les étudiants étrangers car cette démarche, en particulier lors de l'étude de la première et de la deuxième République, donnait écho à leur propre quotidien et notamment au désir et à la passion d'égalité, critique d'un monde qui dit avoir aboli les privilèges et en particulier ceux de la richesse.

Evoluant ainsi de l'histoire des idées politiques vers l'histoire de la République, étudiants et enseignants organisaient ensemble des déjeuners républicains destinés, tout comme notre Cercle, à revitaliser l'idée républicaine.

Contactés par l'éditeur universitaire Economica pour écrire une nouvelle histoire des idées politiques, nos deux interlocuteurs ont proposé en lieu et place et avec succès, d'écrire une « Histoire de la République ».

¹- Historien du Droit, Professeur à l'Université Paris 8

²- Docteur en Droit - Maître de conférences en Histoire du droit à l'Université Paris Descartes

Cette aventure aura duré cinq ans plutôt que les deux années initialement prévues pour aboutir à une publication « conjointe et non répartie » de plus de 1100 pages.

Il a donc fallu, de façon quasi dialectique, peser chaque interprétation, chaque analyse, pour les rendre acceptable par l'autre, faisant abstraction des préjugés que l'on pouvait avoir jusqu'alors. Ceci a permis notamment de relativiser les classifications classiques entre Girondins et Montagnards, entre Condorcet et Desmoulins, pour aboutir à l'idée qu'il n'était pas aussi facile qu'on le pensait de prendre position pour les uns ou pour les autres, que la / les vérité(s) étai(ent) sans doute dans une synthèse soulignant les apports de chacun et que l'on essayait souvent d'appliquer des logiques de partis à des actes et pensées qui se sont avérés d'une grande hétérogénéité.

Pour mettre en avant ce qu'ils ont appelé les sensibilités républicaines, les auteurs n'ont pas seulement fait appel à leur savoir juridique de base mais ont aussi choisi d'intégrer les pensées de philosophes et d'écrivains qui avaient influencé l'époque : Spinoza, Montesquieu, Rousseau, puis, ensuite, à chaque épisode, procéder à l'examen minutieux du comportement des acteurs. A la différence de Claude Nicolet dont « L'Idée républicaine en France » fait toujours référence, nos deux invités ont choisi d'étudier aussi les ruptures de la République et ses résistants. Il y en a eu, effectivement de 1812 à 1848, dont l'Empire et la Restauration et sous le second Empire, mais aussi sous Vichy. Ce livre inclut donc aussi, par certains côtés, l'histoire des sensibilités républicaines.

Jacques de Saint-Victor précise le propos : La problématique était la suivante : alors que l'enseignement concernait effectivement et surtout, l'histoire des institutions, il s'agissait de sensibiliser les étudiants de Seine Saint-Denis à l'idée républicaine, le mot « républicain » étant désormais utilisé à toutes les sauces, du banquet au débat, marqué par l'évolution du mot République, sans trop savoir ce que cela signifie.

Pour cette raison, et parce que les historiens avaient déjà abondamment traité le sujet, nos deux invités nous ont expliqué ne pas avoir cherché à approfondir le détail des événements historiques mais plutôt à mettre en avant « l'idée républicaine ». Cette dernière étant recherchée, certes, dans l'histoire de France, dans ceux qui ont forgé le républicanisme, mais également dans la pensée anglo-saxonne exprimée notamment par John Pocock dans son livre « Le moment machiavélien » qui fait référence sur le sujet, ainsi que par d'autres auteurs regroupés sous le nom « d'Ecole de Cambridge » et plus largement encore, à ceux qui ont forgé l'idée républicaine, cette dernière ne commençant pas en 1792, mais bien avant. Jacques de Saint-Victor explique aussi l'absence, a priori étonnante, de la France, dans les études anglo-saxonnes précitées, par la situation des années soixante-dix. A un moment où le marxisme était en déclin et où semblait poindre un libéralisme que l'on appellerait aujourd'hui néo ou ultra-libéral et n'avait, en tout état de cause, pas grand d'intérêt pour traiter du bien commun, leurs auteurs souhaitaient opposer à ce dernier la notion de liberté républicaine. Leur prudence à l'égard du modèle français s'expliquerait aussi, dans ce contexte, par la crainte que le chapitre français de la Terreur ne soit pas le meilleur argument politique à l'appui de leur thèse en Grande-Bretagne.

- Quant au fond

L'idée républicaine, nous dit Jacques de Saint-Victor, n'était pourtant pas absente, en France, avant la Révolution mais a profondément varié après celle-ci. La République de Florence ou les idées républicaines de certains amis de Cromwell étaient fort éloignées de celles de Condorcet et encore d'autres grands républicains de la fin du 18ème siècle.

En fait, la notion de droits républicains existait en France, au moins depuis le 13ème siècle, avec la traduction des travaux sur la politique d'Aristote, à la Sorbonne, par les amis de Saint Thomas d'Aquin. Ce courant, néanmoins, demeure mal connu car il n'était pas, pour autant, un courant démocratique. C'est en fait un courant aristocratique, même s'il entre dans le cadre républicain.

Il y a même eu, en France, des tentatives de réalisation, au 14ème siècle notamment. La révolte des Etats généraux d'Etienne Marcel en 1356-58 peut s'inscrire dans ce cadre : une Res Publica qui vise surtout, en fait, à s'opposer à l'absolutisme de la

monarchie.

L'histoire républicaine s'inscrit donc dans une durée plus longue que l'on ne l'imagine et cela a son importance car permet de mieux comprendre le passage à la Révolution. Sous le règne de Louis XIV qui n'était pas, à l'évidence, une période républicaine, la République romaine était néanmoins étudiée dans les collèges et marquait les esprits. L'avènement de la République n'est donc pas la négation de notre histoire longue comme certains auraient voulu en imposer l'idée. Le but de cette démarche était aussi, dans la période troublée que nous vivons, et où, notamment, la question religieuse divise à nouveau, de souligner toute l'acuité des valeurs républicaines. Il y a eu pendant longtemps un consensus républicain. Ce n'est hélas plus le cas aujourd'hui.

Reprenant la parole, Thomas Brantome, retrace les premières origines de la République. Ces dernières remonteraient au moins à quatre siècles avant notre ère, au monde d'Aristote : ce dernier voyage à travers l'Europe et cherche à trouver ce que les hommes ont en commun. En cela, il invente « le politique ». Partant de la cellule familiale, il décrit désormais la tribu. Certain que l'homme doit partager sa vie avec les autres auxquels il est lié ontologiquement, il recherche le meilleur régime politique. Ainsi, « être républicain, c'est défendre le bien commun ».

Aristote procède à la classification des régimes selon le schéma suivant :

	Bon	Corrompu
Un	monarchie	tyrannie
Plusieurs	aristocratie	oligarchie
Tous	politéia ¹	ochlocratie ²

Selon ce concept, une monarchie peut être républicaine... car, toujours selon Aristote, un monarque peut vouloir le bien commun. Dans la réalité, l'aristocratie est le plus souvent une oligarchie et les intéressés défendent souvent, en premiers lieux, leurs propres intérêts.

¹ Politéia : Un peu de tout, monarchie, aristocratie.

² Ochlocratie : Pouvoir des foules.

C'est ainsi qu'Aristote préconise la *politēia*, en quelque sorte le mélange d'éléments monarchiques, aristocratiques et démocratiques.

Ce même modèle va être poursuivi par les romains à partir du VI^{ème} siècle, l'élément monarchique étant les consuls, l'aristocratie étant représentée par le Sénat et l'élément populaire représenté par les comices du peuple devenus plus tard les tribuns, la *politēia* étant traduite désormais en *RES publica*. A partir du 17^{ème} siècle, à la lumière de la pensée de Spinoza et de celle de Rousseau, la République ne doit plus être seulement issue de l'équation aristocratique et démocratique, mais doit être en totalité démocratique.

- La pratique d'aujourd'hui

Pour parler d'aujourd'hui, de notre pays et notamment de la V^{ème} République, la pratique peut être considérée de ce point de vue comme le contraire de la tradition française ayant pour base la primauté du parlement.

Le général de Gaulle renoue avec la tradition des anciens en considérant que pour tenir, la République ne doit pas reposer uniquement sur la représentation

parlementaire.

Peut-on considérer que le libéralisme actuellement en vigueur représente de nos jours le bien commun alors qu'il privilégie l'individualisme ?

Les « gilets jaunes » auraient-ils, à l'inverse, aujourd'hui, un désir de rousseauisme ?

Jacques de Saint-Victor modère quelque peu ces propos en affirmant que la tradition républicaine peut être élargie : Guy Mollet a laissé s'installer de Gaulle en 58 évitant un nouveau 18, ou plutôt 19 brumaire. Face au parlementarisme absolu de l'Abbé Sieyès, Rousseau a réintroduit la notion de souveraineté en la donnant au peuple alors que l'atlantisme refuse le plus généralement la seule souveraineté du peuple (Le parlement vs La monarchie).

Dès que l'on compare ou que l'on mélange les époques, le débat républicain reste vif.

Synthèse par Jean-Michel Eychenne
membre du Cercle

Plénière du 10 septembre 2019

L'ARCHIPEL FRANÇAIS

Jérôme Fourquet¹

Jérôme Fourquet nous présente son diagnostic sur la société française d'aujourd'hui à partir d'un travail d'analyse s'appuyant sur une réflexion engagée depuis une vingtaine d'années. Le point de départ est l'élection présidentielle de 2017 et les législatives qui ont suivi. Ce big bang électoral est le révélateur de mutations remontant dans le temps, s'exprimant par la fin du clivage droite-gauche.

L'analyse s'appuie sur les données d'opinion recueillies par sondage, sur une approche géographique prenant en compte la dimension spatiale et territoriale (par exemple on peut assimiler la crise des gilets jaunes à la révolte de la France de l'étalement urbain : c'est le peuple de la route qui s'est soulevé) et sur l'étude des prénoms condensée

dans l'énorme fichier de l'Insee des 84 millions de naissances, par département et remontant au début du XX^e siècle. Cette triple analyse révèle une fragmentation du pays sans précédent.

- Catholiques et républicains laïques

Certes en 1920, dans 5 régions, 70% des parents parlent en langue régionale à leurs enfants témoignant de diversités mais la France comporte une double matrice unifiante opposant catholiques et républicains laïques. Cette opposition droite-gauche a fonctionné depuis la révolution jusqu'au début des années 1980. On est passé ensuite à la « France d'après » cette longue période car ces deux blocs se sont effondrés.

L'effondrement de la France catholique se manifeste dans la chute de fréquentation de la messe le

¹- Directeur du Département Opinion à l'IFOP.

dimanche (35% en 1961, 5% en 2012), du nombre de prêtres en activité (20 000 fin 1990, 12 000 en 2017 avec un âge moyen très élevé). Toute une culture et ses référentiels disparaissent. Ainsi en va-t-il de l'évolution du prénom Marie : 20% des naissances de filles en 1900 avec 45% dans le Finistère et moins de 10% à Paris ; 0,5% des naissances de filles en 2017. Entre 1940 et 1955 on assiste à une évolution par paliers avec apparition d'un ajout à Marie comme Marie-Caroline, Marie-France etc.

De même, si en 1984, la mobilisation des catholiques pour défendre ce qu'ils appellent l'école libre fait renoncer le gouvernement à son projet, en 2013, leur mobilisation contre le mariage pour tous n'empêche pas l'adoption de la loi. On assiste par ailleurs à un basculement anthropologique dans le rapport au corps, les rapports homme animal, la question de la procréation. Tout ceci se transforme notamment au travers du renouvellement des générations. En témoigne le fait de se faire majoritairement incinérer, de se faire tatouer², d'être en faveur de la PMA³ y compris pour les femmes vivant en couple de même sexe ou seules.

Aux dernières élections européennes le PC obtient 2,5% des voix tandis que le parti animaliste fait 2% obtenus dans les zones les moins christianisées et des pavillons avec présence d'animaux domestiques.

La France républicaine et laïque traditionnellement de gauche est la France du front populaire avec schématiquement l'alliance des ouvriers communistes du Pas de Calais, des vigneron SFIO du midi rouge et des petits fonctionnaires radicaux parisiens. Ce bloc était marqué majoritairement entre 1930 et 1950 par la culture communiste. « L'église rouge » s'organisait autour de la mairie rouge avec ses logements sociaux, ses emplois, ses associations de jeunes, ses colonies de vacances etc. Son effondrement s'exprime à travers l'évolution du vote communiste : 25% en 1945, 20% aux législatives de 1978, 14,5% au premier tour de l'élection présidentielle de 1981 et 2,5% aujourd'hui.

L'effondrement des deux blocs est illustré par l'évolution des gens allant à la messe et le vote

²- Vingt cinq pour cent des personnes âgées de moins de trente-cinq ans le sont contre moins de 1% chez les personnes âgées de 65 ans et plus.

³- Soixante-six pour cent des personnes interrogées sont en faveur. Si on leur dit que dans ce cas les enfants n'ont pas de père

communiste. En 1960 sur mille personnes 350 vont à la messe et 250 votent communistes, aujourd'hui les chiffres correspondants sont 50 et 25. Tout le reste se classe ailleurs entre ces deux îlots.

D'autres éléments donnaient une cohérence à la société française. Le stock des prénoms témoignait d'un même référentiel culturel allant de la révolution à 1950⁴ avec environ 2000 prénoms. En 1960 le stock monte à 3000 puis augmente après ouverture législative en 1993 pour atteindre 13 000 en 2017. Si l'on examine la fréquence des prénoms rares à la naissance on voit apparaître leur explosion indiquant la recherche de différenciation de l'enfant. Cette évolution témoigne d'une atomisation de la société avec cependant un regroupement des prénoms par affinité régionale ou culturelle. On retrouve cette fragmentation au niveau de l'audiovisuel par exemple : l'audience de TF1 est passée de 40 à 20% entre 1998 et 2018, dans un contexte audiovisuel très différent (replay, réseaux sociaux). Internet amplifie cette « archipelisation », on s'enferme aujourd'hui dans « sa tribu » à travers - par exemple facebook, se développe le complotisme (« les gilets jaunes » sont pour 90% leur propre media faisant circuler l'information qu'ils reçoivent) et la méfiance vis-à-vis des médias.

Dans ce paysage qui se fragmente et se disloque des tendances de fond apparaissent.

• La sécession des élites

Le haut de la pyramide sociale vit dans une bulle de moins en moins en phase avec le reste de la société. Sa masse plus importante que par le passé se concentre dans les métropoles. A Paris, les cadres et les professions intellectuelles représentent 45 % de la population au dernier recensement contre 25 % en 1982. Ils sont plus de 50% dans l'ouest parisien et sont prédominants dans les communes jusqu'à Versailles. C'est là que se concentrent les écoles, les lieux de travail et de sorties culturelles. Cette bulle autocentrée est renforcée par les médias faites par et pour ces gens-là, les plus solvables : par exemple la météo des stations au moment des vacances d'hiver alors que seuls 5% de la population vont aux sports d'hiver. Parallèlement, les institutions de brassage social disparaissent comme le service militaire, l'école publique, les colonies de vacances (4 millions d'enfants en 1960, 800 000 en 2017 organisées par les collectivités locales). L'enseignement privé, les

séjours linguistiques ou à thèmes concernent essentiellement les enfants des milieux favorisés. Le rapport à l'international oppose la vision de ceux qui ont passé une année de césure à l'étranger, ont fait une année Erasmus (1% des étudiants) à celle nationale voire locale par exemple de « gilets jaunes » attachés à leur département ou à leur drapeau régional.

- **Autonomisation culturelle et idéologique des catégories populaires**

L'engouement des prénoms anglo-saxons (Kevin, Brian, Dylan) durant la période 1989-96, coïncide sur les cartes du Nord-Est de la France, des Alpes-Maritimes, du Var avec les votes considérés comme « parias » pour le Front national ; l'engouement pour la culture « country ».

L'immigration depuis les années 1960 complique la donne. Si l'on examine l'évolution des prénoms arabo-musulmans à la naissance il n'y a aucun prénom de ce type en France métropolitaine de 1900 à 1960, 1% en 1960 et 19% en 2016 atteignant 45% en Seine Saint-Denis et plus de 20% dans les grandes métropoles (Toulouse, Lille, Strasbourg). La société multiculturelle apparaît dans les naissances avec des sous-groupes maghrébin/kabyle, turc/kurde, subsaharien constituant un archipel accolé à l'archipel français. Si l'intégration socioéconomique pour ces populations est possible, de même qu'ils ne sont pas forcément musulmans et donnent leur sang pour la France, il n'y a pas d'assimilation. Les liens culturels avec les pays d'origine sont maintenus du fait d'un apport continu de ces migrants. Cette continuité s'oppose à la

migration polonaise dans le Pas de Calais des années 1920 qui au départ comportait ses prénoms de naissance et ses cours en polonais, ses prêtres, sa section syndicale. Vingt ans plus tard les prénoms disparaissent du fait de mariages mixtes et de la fin de cette émigration. Il en ira de même pour les portugais dans les années 1970.

Electoralement on assiste à l'effondrement de la gauche et de la droite, à l'émergence d'un bloc central s'opposant au Rassemblement national, aux modifications des cartes électorales.

Ces changements correspondent à la mise en conformité du paysage électoral avec la nouvelle réalité sociale et culturelle française. Emmanuel Macron a vécu de l'intérieur ce qui se passait au parti socialiste dont l'appareil était vermoulu et il a pensé qu'il suffisait de pousser un peu fort pour qu'il s'effondre. Cela s'est très bien passé lors de la dernière élection présidentielle avec l'effondrement du parti socialiste, il a fallu attendre 2 ans pour le parti républicain.

On se retrouve ainsi avec un nouvel état de la vie politique française probablement instable avec une chute de 20 à 6%, de Jean-Luc Mélenchon et des Républicains, une montée des Verts de 2 à 13%. L'électorat d'Emmanuel Macron reste stable mais une partie de sa gauche l'a quitté, remplacé par des électeurs de droite. La régulation par les urnes ne fonctionne plus : Macron obtient 65% au second tour de la présidentielle, 18 mois après on a les « gilets jaunes » .

— Synthèse par Jean-Claude Henrard
membre du Cercle

Plénière du 12 novembre 2019

LA FRANCE DES BELHOUMI

Stéphane Beaud¹

En préalable à la présentation de son livre « *La France des Belhoum* », Stéphane Beaud nous montre le cheminement qui l'a conduit à enquêter auprès de chacun des membres d'une même famille et d'en raconter l'histoire "ordinaire", c'est-à-dire

¹-La famille Belhoumi : L'intégration d'une famille immigrée d'Algérie depuis les années 70. Biographie familiale par Stéphane Beaud, Professeur de sociologie à l'Université de Poitiers.

l'histoire à la fois singulière et banale d'une famille algérienne, arrivée en France en 1977.

Dès le début des années quatre-vingt, enseignant dans une classe de Sciences économiques et sociales à Dijon, Stéphane Beaud avait pris conscience du fait que les enfants maghrébins de la deuxième génération prenaient naturellement leur place dans

la société française malgré les obstacles multiples, notamment le refus du Front national. Et l'on voit, depuis 30 ans, que quelle que soit l'origine des immigrés (à noter le passage de l'expression « travailleur immigré » au substantif « immigré »), les processus d'intégration se réalisent toujours de la même manière, avec comme carburant essentiel la question décisive de l'emploi (voir G. Noiriel. *Le Creuset français* 1988).

Entre 1989 et 1996, aux usines Peugeot de Sochaux, Stéphane Beaud avait étudié avec Michel Pialoux la manière dont les enfants d'immigrés cherchaient à faire des études supérieures pour quitter la condition ouvrière de leurs parents. C'est dire que depuis une trentaine d'années il s'intéresse à la question de l'immigration en rapport avec le destin de la classe ouvrière (Stéphane Beaud et Michel Pialoux. *Retour sur la condition ouvrière*. Enquête aux usines Peugeot de Sochaux-Montbéliard. 1999).

Puis, à la suite de la publication de *80 % au bac, et après ?* les enfants de la démocratisation scolaire (2002), une correspondance approfondie avec un jeune de cité qui reconnaissait dans l'ouvrage son propre parcours, avait permis à Stéphane Beaud de montrer, par un récit de l'intérieur, l'ambivalence et les contradictions de ce que vivent les enfants d'immigrés (Younes Amrani et Stéphane Beaud. *Pays de malheur !* 2005).

Pour comprendre le destin des enfants d'immigrés, la difficulté actuelle pour le sociologue provient de deux faits parallèles. D'une part, comprendre le fait majoritaire, l'intégration tranquille et silencieuse telle que celle des Belhoumi et comprendre, en parallèle, cette présence quoique minoritaire des djihadistes de l'intérieur nés en France, les Merah, Kouachi et autres. Le terrain familial étant une composante décisive de la compréhension.

• Sociologie de l'immigration

Abdemalek Sayad, un grand sociologue franco-algérien, avait eu la chance de rencontrer Bourdieu en Algérie et de travailler avec lui (voir notamment Pierre Bourdieu et Abdelmalek Sayad. *Le déracinement. La crise de l'agriculture traditionnelle en Algérie*. 1964).

Arrivé en France en 1963, Abdelmalek Sayad publie une série de travaux remarquables sur l'immigration

algérienne. Parmi ces travaux, *Les enfants illégitimes* dans lequel il soulignait déjà les contradictions sociales que vivaient les enfants d'immigrés dans les années 70. Le terme illégitime est à prendre au sens sociologique, c'est à dire que ces enfants n'auraient pas dû naître en France. Enfants « monstrueux », issus d'une socialisation française qui vient contrecarrer la socialisation familiale. Ce texte est repris dans *La double absence* publié au Seuil en 1999, on y trouve l'idée d'un double mensonge puisque, l'immigration algérienne en France était prévue comme provisoire tant de la part de l'état algérien que de l'état français. L'ouvrage est une sorte de psychanalyse sociale de l'immigration algérienne qui s'installera au fil du temps.

• L'Enquête

En France, il existe une enquête statistique publique, *Trajectoire et Origines*, (TeO autorisée par dérogation) qui offre une grande quantité de données sur le devenir des personnes en fonction de leurs origines migratoires. L'enquête TeO cherche à mesurer l'impact des origines sur l'accès au logement, l'éducation, la maîtrise de la langue, l'emploi, etc. Elle a permis, par exemple, de montrer statistiquement l'importance du fait religieux, notamment du rôle de l'Islam, dans la population des 18-40 ans : 71 % des sondés d'origine algérienne accordent beaucoup d'importance à la religion contre 20% de ceux dont les parents sont des français natifs.

L'enquête de Stéphane Beaud est différente. Il s'agit d'une enquête de terrain sur une famille, que seules permettent des relations de confiance établies sur la durée. Au cours de nombreux entretiens le matériau acquis est considérable. Très biographiques au début, les entretiens changeront de ton après les attentats de 2015.

En juin 2012, il avait été invité à intervenir sur l'insertion professionnelle des enfants d'immigrés, dans le cadre de la célébration des 30 ans de la Mission Locale d'une commune de Seine-Saint-Denis. C'est à la suite de son intervention que trois jeunes femmes l'interpellent en lui disant « merci, ça nous fait du bien ». Il s'ensuivra une discussion et le projet partagé de raconter l'histoire « ordinaire » d'une famille algérienne « ordinaire ».

Le père, ouvrier, est arrivé en France en 1970. La

LA FAMILLE BELHOUMI

mère, femme au foyer jusqu'à 40 ans, s'épanouira ensuite en devenant femme de ménage dans un collège. Huit enfants, qui ont tous un emploi, tous votent politiquement et sont des citoyens comme les autres. Les liens avec l'Algérie restent importants.

Les quatre aînés, trois filles et un garçon sont nés en Algérie, les enfants suivants en France. Malgré un puissant lien de solidarité, on voit un fort clivage dans la fratrie : toutes les filles ont fait des études supérieures (bac+3 ou 4), même si elles n'ont pas eu le choix de faire les études qu'elles auraient souhaitées. En revanche, aucun des garçons n'est parvenu jusqu'à un bac général. Les femmes sont donc dans une sorte de réussite sociale mais Stéphane Beaud va s'intéresser également à la trajectoire des garçons.

La sœur aînée a toujours joué un rôle majeur, voire de seconde mère, auprès de ses frères et sœurs. Elle sera le moteur de cette enquête et arrivera à convaincre les garçons de participer aux entretiens malgré leurs réticences. Dans l'intervention de Stéphane Beaud, elle avait reconnu le parcours déviant de l'aîné de ses frères pendant l'adolescence et, elle ne pourra le dire que plus tard, elle avait été profondément affectée par la violence des attentats de Toulouse qui avaient eu lieu trois mois plus tôt. On peut penser que, pour elle, cette enquête était une sorte de réhabilitation de son histoire familiale et de celle du groupe auquel elle appartient. Stéphane Beaud s'est attaché à comprendre pourquoi l'on constate des écarts importants entre garçons et filles d'une même famille dans laquelle, statistiquement, les enfants ont peu de chances de réussir leurs études.

Plusieurs raisons peuvent expliquer la réussite des filles. Les filles d'immigrés, les deux aînées

notamment, savent que, aux yeux de leur mère, le destin d'une fille c'est le mariage et dès l'école primaire elles ont compris que leur liberté passerait par les études. Par ailleurs, pour le père, manœuvre, la liberté c'est de travailler avec le stylo. Le rôle de l'école est également fondamental et provoque une grande admiration pour les enseignants du pays d'accueil.

Ce qui est vrai pour les filles l'est également pour les garçons en primaire mais tout change au collège, où les filles restent « tenues » par la mère alors que les garçons font ce qu'ils veulent et se retrouvent piégés. C'est pourquoi, devenus adultes ils ont beaucoup de mal à évoquer leur passé scolaire. Ce résultat observé pour une famille particulière correspond à une réalité sociologique mise en évidence par les statistiques nationales (voir enquête Panel : en classe de 6^e en 1995, le retard scolaire est de 45% chez les garçons et de 27% chez les filles). Un autre point important montré par les entretiens, concerne les différences entre générations. Seize ans d'écart entre la fille aînée née en Algérie et la cadette. Le groupe des sœurs aînées a grandi en France avant l'afflux d'immigrés et l'accroissement de la ségrégation, (époque de la « marche des beurs »). Les plus jeunes qui ont grandi dans les « quartiers » sont confrontés au racisme et ce sont les aînées qui vont tenter de les rassurer face à cette blessure.

Depuis sa publication, une enquête de réception du livre a été réalisée dans des classes de lycées en section Sciences économiques et sociales. Cette enquête montre une très forte identification des jeunes immigrés pour qui c'est une histoire qui les « raconte » .

— Synthèse par Marie-Cécile Masure-Blais
membre du Cercle

Point de vue

DU VENT DANS LES VOILES...

par Robert Bistolfi

Relancé par un incident au Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté (l'agression d'une accompagnatrice scolaire voilée par un élu du RN), le « débat sur le voile » a pris des proportions folles. Toutes les digues jusqu'ici difficilement opposées aux propos racistes et aux provocations islamophobes sont en train de céder l'une après

l'autre. Tout cela dans la confusion la plus totale. Sur les chaînes d'information en continu – que dire alors de ce qui peut être diffusé sur les réseaux sociaux ! – les journalistes et éditorialistes patentés se débondent. Au risque de la fragiliser, la laïcité – notre précieux bien commun institutionnel – est invoquée abusivement pour régenter les convictions

et conduites individuelles. Sans contextualisation et sans analyse fine des dynamiques en cours, le signe égal qui était mis entre « port du voile » et « subordination de la femme » l'est maintenant avec « radicalisation ». Les pires horreurs peuvent être énoncées en toute bonne conscience. Ainsi, le directeur-adjoint du Figaro Yves Thréart affirmerait-il tranquillement qu'il déteste la religion musulmane et qu'il descend d'un bus lorsqu'y monte une femme voilée. Le premier coureur de cacheton venu s'autorise à dissenter doctement sur les silences du Coran touchant au hijab. Devenu chroniqueur régulier sur CNews, Eric Zemmour justifie rétrospectivement les enfumades de Bugeaud. Pour empuantir un peu plus l'atmosphère, BFM télé revient dans une longue émission sur l'affaire Tariq Ramadan. La majorité républicaine du Sénat se prononce pour une interdiction du voile chez les mères accompagnatrices des sorties scolaires. À Bayonne, un forcené tire sur les fidèles d'une mosquée. Avec maintenant cet attentat terroriste d'extrême-droite, tout le tintamarre prépare les esprits à une exploitation politicienne accrue de ce que l'on construit en un « problème musulman », sujet qui pèserait centralement sur notre avenir collectif.

- La menace d'une nouvelle restriction des libertés

Au-delà de la discrimination religieuse que comporterait l'interdiction pure et simple du voile dans l'espace public, ce qui est en jeu c'est aussi la menace d'une nouvelle restriction des libertés publiques d'ensemble ! Quand une société est incapable de réduire significativement la fracture sociale qui est son défi central, le cynisme y conduit à manipuler les questions identitaires. Il y a quinze ans déjà, au début de son décapant « Fragments mécréants » sous-titré : « Mythes identitaires et république imaginaire », le philosophe Daniel Bensaïd avait fait ce constat inquiétant : « Paniques identitaires d'un côté, tentations autoritaires d'une République fouettarde de l'autre : la spirale mortifère s'emballe ».

Quinze ans ont passé, et la Présidentielle de 2022 étant en ligne de mire, cette spirale mortifère va passer à la vitesse supérieure. Les valeurs universelles dont notre pays prétend être le porteur privilégié se révèlent bien creuses en l'absence d'une

pratique concrète et fraternelle de l'intégration. Lorsqu'elles ne font qu'appuyer une demande de reddition sans conditions de l'autre, des relents néocoloniaux y seront aisément détectables. Pierre Bourdieu avait justement dénoncé cette « fausse générosité assimilationniste » dont il disait que « elle pourrait dissimuler un chauvinisme de l'universel » Claude Lévi-Strauss préconisait pour sa part une « morale de la retenue ». Dans cette optique, peut-on espérer un ressaisissement collectif pour que s'articulent au mieux « accommodements » et « acculturations » raisonnables ?

- De la parole publique

La longue durée est ici essentielle, et il faut aussi des paroles publiques capables de désamorcer les chausse-trappes. Durée : l'emballement des esprits paraît aujourd'hui échapper à tout contrôle. Pour ce qui est de la parole publique, une prise de position récente de Souâd Ayada – présidente du Conseil supérieur des programmes de l'éducation nationale, et donc autorité qualifiée s'il en est ! – montre qu'en terrain miné une conclusion idéologique trop hâtive peut lourdement compromettre une démarche en apparence ouverte. On pouvait la suivre lorsqu'elle disait vouloir voir restauré « cet ordre du discours où, détaché de ce que prescrivent la norme et le droit, de ce qu'autorise ou interdit la loi, l'on envisage ce qui est préférable et ce qui est souhaitable, où l'on formule des propositions qui, habitées par des valeurs et des principes, relèvent de l'examen des moeurs sans pour autant se confondre avec un discours moralisateur ».

Ce « discours de la méthode » aurait été pleinement audible à condition de mettre en perspective des actions : instaurer des enceintes de dialogue-conflit sur un juste accueil de la diversité (la rudesse dans les échanges y dira aussi l'ambition civique) est nécessaire ; corriger les dérives politico-médiatiques touchant à l'islam et aux musulmans... (La liste serait longue des correctifs à apporter au traitement pratique du fait musulman). Dans la prise de position de Souâd Ayada, rien n'est venu crédibiliser la volonté de dialogue affichée. Au contraire, jouant du syllogisme, elle justifie la position régressive du ministre Blanquer avant de remettre en cause frontalement notre socle juridique laïque qui est garant de précieuses libertés individuelles et collectives. Écoutons : « Il faut un effort de

DU VENT DANS LES VOILES...

dévoilement et dire exactement ce qu'est la laïcité : une neutralisation du religieux comme tel qui a pour fin le recul de sa visibilité et sa sortie hors de la sphère publique, une intériorisation intégrale des manifestations de la foi, qui a pour fin sa spiritualisation ».

L'objectif de neutralisation du religieux ainsi assigné centralement à la laïcité apparaît fou lorsqu'il est posé par une responsable publique de haut niveau, de surcroît chargée de l'élaboration des programmes scolaires pour nos chères têtes blondes. Si la prise de position de Souâd Ayada a été aussi longuement évoquée, c'est précisément en raison des éminentes fonctions qui sont les siennes. Sa parole n'est pas anodine, ni le lieu d'où elle s'exprime.

Point de vue

La restauration d'un dialogue plus ouvert et plus confiant entre la mouvance musulmane d'un côté, et de l'autre une communauté républicaine dont elle est aussi, et définitivement, un élément constituant, réclamait de la prudence, et sûrement pas une prise de position aussi fermée.

Affirmer que « le voile n'appartient pas tout à fait au régime des droits acquis », c'est relancer à la fois – et inconsiderement – la mécanique des affrontements et la régression en pratique des libertés personnelles et collectives.

Robert Bistolfi
membre du Cercle

LE PLAN JEUNESSE par Michel Cabirol

Dans son dernier ouvrage, « *Capital et Idéologie* », Thomas Piketty poursuit son analyse des inégalités dans le monde. Ce travail n'a pas pour but de clouer les riches au pilori mais il montre surtout comment la combinaison d'une oligarchie toujours plus riche et de couches populaires en déshérence prêtes à suivre tous les charlatans démagogues peut s'avérer mortifère pour la démocratie. Il ne faut pas oublier que l'accession de Hitler au pouvoir a été grandement facilitée par une partie du grand capital Allemand.

- « Héritage pour tous »

Une des propositions consiste dans le versement à l'âge de 25 ans d'une somme de 60% du patrimoine moyen. En France, ceci représenterait 120.000 Euros pour chaque personne arrivant à cet âge. Ce versement serait financé par un impôt sur la propriété pouvant aller jusqu'à 90%.

Comme souvent, Thomas Piketty fait des propositions chocs et iconoclastes peut-être difficiles à appliquer mais qui ont la grande vertu de faire réfléchir les gens et d'engager le débat. Cette mesure va essayer un premier train de

critiques :

- Coût exorbitant : 120.000€ pour 800.000 personnes par an représentent 96 milliards€ soit 4% du PIB

- Spoliation de ceux qui ont beaucoup travaillé
- Taxe forte sur le patrimoine inapplicable dans un seul pays et inacceptable par les autres pays Européens

- Fuite des cerveaux et des entrepreneurs

D'autres critiques pourraient s'ajouter aux premières :

- Risque d'amplifier la bulle sur l'immobilier si beaucoup de jeunes en profitent pour essayer d'acheter un appartement au même moment

- Capacité de personnes de 25 ans à gérer cet afflux massif et rapide d'argent

- Risque de renforcement des inégalités entre ceux qui géreront bien et ceux qui dilapideront ce capital

- Toutes les inégalités ne se résolvent pas par de l'argent et il y a un risque de penser qu'après ce versement tous les problèmes seront résolus. Il ne faut pas oublier la phrase de Gandhi : « Tout ce que tu fais pour moi sans moi, tu le fais contre moi ».

Les jeunes connaissent une situation souvent difficile et ils sont la première génération à vivre

nettement moins bien que leurs parents depuis presque un siècle. En outre, en dehors d'une minorité privilégiée, ils ont peu de perspectives de s'en sortir :

- Cent à cent cinquante mille jeunes sortent du système scolaire sans diplôme ni qualification
- Les jeunes connaissent un taux de chômage élevé et une grande précarité (que le statut d'auto-entrepreneur et le développement des plateformes numériques accentuent)
- L'apprentissage et l'alternance sont beaucoup moins utilisés que dans d'autres pays
- Beaucoup de jeunes font l'expérience de discriminations (lieu de résidence, sexe ou origine) à l'embauche ou lors de la location d'un logement
- Beaucoup d'étudiants doivent travailler pour financer des études qui sont de plus en plus onéreuses
- Les jeunes en formation ou déjà diplômés sont souvent exploités dans des stages à répétition. Ensuite, ils doivent enchaîner les CDD avant de signer vers 28 ans leur premier CDI
- L'augmentation phénoménale des prix des logements leur pose des problèmes insolubles aussi bien pour louer que pour accéder à la propriété.

- **Un vrai plan jeunesse**

Il faudrait élaborer un plan jeunesse qui répondrait aux vrais problèmes de jeunes ce qui implique une première phase d'écoute pour déterminer leurs vrais besoins

Ensuite, des mesures qualitatives devront être prises pour remédier à certains problèmes : l'intégration récente des étudiants au régime général de l'assurance maladie est une bonne mesure qui permettra aux étudiants de ne plus avoir à choisir entre se soigner et payer son loyer. Le gouvernement devra continuer d'améliorer sa politique éducative et de formation et proposer une politique du logement ambitieuse.

Cependant, ces mesures ne feront pas disparaître les inégalités financières qui sont souvent accentuées aux deux bouts de la vie.

Il est donc proposé en outre que tout jeune résidant en France légalement reçoive une allocation universelle :

- de 300€/mois entre 16 et 19 ans
- de 400€/mois entre 20 et 23 ans

- de 500€/mois entre 24 et 27 ans.

Le coût brut de cette mesure serait de 45 milliards €. Toutefois, le coût net pour les finances publiques serait inférieur :

- Cette allocation serait fiscalisée
- Elle remplacerait certaines aides ponctuelles (APL, allocation de rentrée scolaire, ...)

On pourrait aussi imaginer une montée en puissance de ce dispositif sur 3 ans soit un coût annuel cumulé de 0,5% du PIB ce qui reste compatible avec une gestion saine des finances publiques.

Les bénéfices induits en termes de réussite éducative, de santé, de mobilité dans la recherche d'un emploi, d'autonomie ou d'estime de soi seraient très importants et redonneraient espoir et perspective à la jeunesse. En outre, une grande partie de ce revenu universel serait réinjectée rapidement dans l'économie.

En parallèle, il faudrait que quelques modules pédagogiques soient dispensés dans les collèges pour les jeunes de 14/15 ans pour les préparer à bien gérer cette allocation et à comprendre à quoi elle peut servir. De plus, son caractère limité à chaque versement ainsi que sa pérennité sur une longue période permettrait de corriger d'éventuels égarements ou erreurs passagers de la part des bénéficiaires...

- **Conclusions**

Le plan jeunesse proposé faciliterait la vie de millions de jeunes et leur redonnerait l'espoir alors qu'ils sont parmi ceux qui souffrent le plus de la crise et de la précarité. Ces dépenses seraient un investissement très productif dans le capital humain de notre pays.

Des critiques vont bien sûr fleurir sur un mésusage possible de cette allocation mais la jeunesse, dans des périodes difficiles de notre histoire, a su montrer son courage et il faut faire, à son égard, le pari de l'intelligence.

Michel Cabirol
membre du Cercle

LES MATIÈRES PREMIÈRES : CHANCE OU MALÉDICTION ?

Philippe Chalmin¹

*Comme un vol de gerfauts hors du charnier natal,
Fatigués de porter leurs misères hautaines,
(...) routiers et capitaines
Partaient, ivres d'un rêve héroïque et brutal.
Ils allaient conquérir le fabuleux métal
Que Cipango mûrit dans ses mines lointaines,*
(José-Maria de Hérédia)

Les matières premières sont la base du développement des civilisations. Que ce soient les Etrusques qui tiennent leur nom de la métallurgie de l'étain, les civilisations du bronze ou du fer bien avant, les Egyptiens et leur civilisation du blé, mais aussi les Perses. Métaux, matières premières agricoles furent les premiers objets d'échanges et aussi les premiers signes de richesse et de convoitise. Le sel fut matière d'organisations marchandes et de contrôle de nombreux états par les impôts, les épices ont créé de longs échanges avec l'Orient sur les routes de la soie. La conquête de l'Amérique est née de la recherche de l'or et l'argent par la route de l'ouest supposée concurrencer les routes traditionnelles.

La révolution industrielle s'est fondée sur le coton, contribuant au développement de l'esclavage et des colonisations. Bien sûr, elle s'est également construite sur la révolution des matières de l'énergie, avec le charbon et le moteur à vapeur. Enfin, notre vingtième siècle s'est bâti avec plusieurs énergies, dont le pétrole demeure le principal agent. Il a conduit de grandes puissances (Grande-Bretagne, France, puis plus récemment Etats-Unis,) à dominer les lieux de production, jusqu'à défendre leurs positions, se répartissant des droits à produire, vassalisant des états créés par eux, comme la plupart au Moyen-Orient, depuis 1919.

Dans l'ère moderne, de grandes entreprises, devenues multinationales, ont conquis l'exploitation et souvent le commerce des matières premières. Leur puissance contestée a conduit dans les années

autour des années 60 à la nationalisation de nombre de ces entreprises, créant l'espoir que les dividendes reviendraient aux pays, et donc aux peuples des pays producteurs. On a parlé alors d'un nouvel ordre économique international. La richesse extraite devait servir au développement des pays, qui affirmaient ainsi leur indépendance. La possession de matières premières pouvait enfin devenir une chance, pensait-on, et aider au développement endogène, constituant un chemin vertueux vers l'industrialisation.

Pourtant les réussites sont très rares. On a même souvent assisté à un mouvement contraire. Pourquoi ?

Les matières premières sont gérées comme des rentes, produits d'une possession plus que d'une production organisée. Avec l'argent sont accrues les dépenses publiques, les importations qui concurrencent les produits intérieurs, l'inflation peut s'accroître, défavorisant les produits nationaux, la corruption prospère profitant à une classe privilégiée jusqu'à créer des classes oligarchiques. Parfois sont abandonnée l'agriculture (Nigéria, Algérie), oubliée l'industrialisation «indus-neutralisante » (Venezuela, Algérie), renforcées les inégalités sociales. C'est ce que l'on a coutume d'appeler le mal néerlandais, décrit lors de l'exploitation du gaz naturel en Groninge, laquelle, augmentant brusquement le solde commercial, a conduit à l'inflation puis à la récession dans les années 60. Le Canada a connu une telle maladie avec l'exploitation pétrolière qui l'a mise plusieurs années en récession. Ce peut donc être aussi une maladie de pays riche. Mais les pays fragiles sont plus exposés.

La chance devient une malédiction. Au début, une forme d'état providence lié à la rente s'établit, mais lorsque la ressource décroît ou voit ses revenus soumis aux crises, les déséquilibres économiques préalables réapparaissent et sont même amplifiés. De nombreux pays ont connu ce type de « maladie » des matières premières. Et pas seulement avec des

¹- Philippe Chalmin est diplômé de l'École des hautes études commerciales de Paris (HEC), agrégé d'histoire, docteur d'État ès lettres et sciences humaines de l'université Paris-Sorbonne

matières extraites, mais aussi avec des produits du travail humain, comme les produits agricoles : le cas de l'Argentine essentiellement exportateur agricole est éclairant, allant de crise agricole en crise financière, sans jamais construire une économie moins dépendante des exportations. La Côte d'Ivoire avec le cacao est un autre exemple. Le caoutchouc, le café ont été ou sont des matières premières à risques. Plus récemment les métaux rares pour l'industrie numérique, et toujours les matières métalliques, dont les crises révèlent les forces et faiblesses des pays qui en possèdent.

Il ne faut pas oublier que la lutte pour l'appropriation de matières premières (ou de matières précieuses) a pu être à l'origine de guerres, notamment en Afrique dans les temps récents, mais pas seulement. Ceci a pu conduire aussi à l'expropriation de paysans sans contreparties. Ce sont les États, aidant des compagnies minières, qui sont responsables de ces extractions meurtrières, parfois ce sont des groupes armés.

Seuls quelques pays ont réussi à tirer bénéfice de leurs richesses minières ou agricoles. La Norvège a créé un fonds souverain chargé de gérer la rente pétrolière pour les générations futures. Le Chili a créé un fonds de garantie pour réguler les humeurs du cuivre, sans que cela ne profite pour autant à tous les chiliens (ou peut-être parce que ne profitant pas?). Le Ghana a organisé la gestion de son cacao. L'île Maurice s'est sorti du « tout sucre » en investissant notamment dans le tourisme.

On pourrait penser que des organisations mondiales de ces matières permettraient d'éviter ces malédictions. Elles ont parfois existé : coton, café, cacao et même pétrole avec l'Opep. Elles ont pu avoir une certaine efficacité, notamment dans les deux « décennies du développement », en maintenant la production autour des besoins ou en instituant des mécanismes de compensation. Mais elles ont perdu de leur influence (OPEP) ou disparu. La globalisation des économies et des échanges a accru l'importance des marchés internationaux, le rôle des intermédiaires financiers et l'instabilité des prix. C'est un changement majeur dans les trente dernières années.

Selon Philippe Chalmin², la nature des matières

premières, ou produites comme telles, font qu'elles sont aujourd'hui principalement soumises à des règles de marchés où l'instabilité règne. Les cartels, les oligopoles peuvent encore se constituer, mais leur existence est selon lui éphémère, la multiplicité des sources d'approvisionnement possibles et l'extension des marchés faisant éclater des regroupements protecteurs. La financiarisation de ces marchés, avec contrats, marchés dérivés, marchés à termes, a fait sauter les digues. Le mécanisme des prix spot est devenu lui même un outil de réalisation optimisé des prix, qui intègre l'ensemble de la chaîne de coût et de résultat. On a pu voir ainsi nombre d'entreprises se dégager du raffinage quand il est apparu moins rentable...

Ceci n'empêche pas que des entreprises continuent de dominer dans certains marchés, mais elles le font en s'intégrant dans ces mécanismes instables et en y jouant. Soit en misant sur les quantités, les qualités ou sur la partie la plus valorisante du produit : c'est alors souvent au stade de la consommation. Le producteur est rarement en position de force.

La discussion a porté sur ces mécanismes de marché et la possibilité de les réguler. Philippe Chalmin estime que la régulation n'est plus possible aujourd'hui sur des marchés globalisés. Des solutions peuvent exister soit dans l'utilisation bien pensée des ressources tirées des matières premières (investissements, éducation, etc.) soit dans des regroupements localisés et temporaires. Mais les organisations des marchés sont devenues inopérantes.

Il a cependant été souligné que ces marchés de matières premières sont profitables à un petit nombre d'acteurs en termes financiers. Ne peut-on agir à ce niveau ? Cela ne paraît pas simple !

La question environnementale entre de plus en plus en jeu : l'extraction de matières premières appauvrit et diminue les ressources, mais contribue encore aux pollutions. Elle est aussi l'objet de luttes sur des territoires de plus en plus nombreux.

Synthèse par Bernard Wolfer

²- Philippe Chalmin « Des épices à l'or noir », l'extraordinaire épopée des matières premières" Bourin Editions 2008.

HOMMAGE À GUY RAFFI

Guy Raffi, Président du Cercle Condorcet de 1996 à 2000 est décédé cet été à Baugé, à l'âge de 83 ans.

Né à Angers en 1936, il a vécu à Baugé où il fréquenta l'école publique avant de poursuivre ses études dans la préfecture du Maine et Loire, notamment à l'École Normale d'instituteurs.

Guy Raffi débute sa carrière comme professeur au Collège d'Enseignement Général de Baugé et décide de reprendre ses études avant de réussir le concours d'entrée à l'ENA dont, il est devenu par la suite le directeur adjoint des stages (1971-1975).

Il a poursuivi une carrière de haut fonctionnaire : en qualité de Sous-directeur des professions sociales (1975-1983) puis de Directeur Général de l'administration et du personnel au ministère de l'Agriculture (1983-1986) où il fut aussi le Directeur de cabinet du ministre de l'agriculture, Henri Nallet (1985-1986) jusqu'en 1986, année où il fut nommé Inspecteur général.

En 1991, il rejoint, en tant que Délégué adjoint, la Mission Interministérielle pour l'Europe Centrale, et Orientale créée par Elisabeth Guigou au sein duquel Jean Pierre Pagé et moi étions chargés de mission. De là est issu sans doute l'intérêt régulier du Cercle Condorcet pour les questions européennes en lien avec les pays de l'Est et de l'ex-URSS. Plusieurs publications en portent témoignage et certaines analyses et débats conduits à l'époque demeurent d'actualité.

Sensible aux questions sociales, Guy Raffi fut un militant associatif investi. Proche de François Bloch-Lainé, il a contribué à l'amélioration des conditions d'existence et d'activité des associations. Avec Philippe Vianney et François Bloch-Lainé, il a participé à la fondation de l'ADAP (Association pour le Développement des Associations de Progrès) puis de la FONDA. Cette dernière a joué un rôle éminent dans le développement du mouvement associatif, obtenant l'autonomie de celles-ci vis à vis des

pouvoirs publics, et le renforcement de leur moyens d'actions, dans les domaines culturels, économiques et même politiques.

Il est par ailleurs l'auteur d'un livre, « Les Associations », paru aux éditions La Découverte, corédigé avec Solange Passaris, alors qu'il était Secrétaire général de la Fonda en 1984.

Engagé dans de nombreux combats pour l'éducation, la formation, la laïcité, Il présida également l'Inodep, institut œcuménique du développement des peuples, créé par le Brésilien Paolo Freire.

Lors du 30ème anniversaire du Cercle, nous avons souhaité sa venue. Il en avait néanmoins décliné l'invitation. A cette occasion, j'avais toutefois eu le plaisir de discuter longuement avec lui. Il nous avait remercié pour l'hommage rendu alors à Claire Richet avec laquelle il avait conduit des actions pour l'enfance. Ils se rejoignaient dans une certaine conception de l'action sociale et populaire, qu'ils avaient contribué à développer, notamment avec Philippe Vianney. Il était un homme d'une grande fidélité aux principes et aux idées.

Membre fondateur du Cercle Condorcet de Paris, en 1987, il en était une personnalité très active. Il s'était en particulier beaucoup investi dans des groupes de travail sur l'Europe de l'Est à partir de 1990, animant une coopération étroite avec un Cercle Condorcet créé à Budapest. Au sein du Cercle, Guy conduisait les débats avec la bienveillance et l'humour nécessaire quand des personnalités fortes s'opposaient quelquefois pour marquer leurs différences. Il ne manquait jamais d'exprimer lui-même ses convictions profondes.

Nous eûmes de beaux débats !

Bernard Wolfer